



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°518) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES AUDITORIUM
JEAN-PIERRE MIQUEL, BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE, A L'ASSOCIATION
«CORRESPONDANCES ET MUSIQUE», A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° AU-18-227
EN DATE DU 13 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Correspondances et Musique » représentée par Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, en qualité de Président, et domiciliée, 31 quai Jayr, 69009 Lyon, d'organiser des répétitions, le samedi 14 juillet de 10 h à 18 h 30 dans la salle Berlioz, le mercredi 18 juillet 2018 de 9 h 30 à 14 h dans la salle Pôle Documentaire, les 8, 9 et 10 août de 10 h à 18 h 30 et le vendredi 24 août 2018 de 10 h à 20 h dans l'auditorium Jean-Pierre Miquel ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Correspondances et Musique » représentée par Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, en qualité de Président, et domiciliée, 31 quai Jayr, 69009 Lyon, une convention de location de salle, pour un montant de 495,72 € TTC (quatre cent quatre-vingt-quinze euros et soixante-douze centimes) pour les frais de gardiennage, afin d'organiser des répétitions, le samedi 14 juillet de 10 h à 18 h 30 dans la salle Berlioz, le mercredi 18 juillet 2018 de 9 h 30 à 14 h dans la salle Pôle Documentaire, les 8, 9 et 10 août de 10 h à 18 h 30 et le vendredi 24 août 2018 de 10 h à 20 h dans l'auditorium Jean-Pierre Miquel ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180713-lmc1H5493H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/07/2018
Date de Publication : 13/07/2018